



Projet financé par
l'Union européenne

PROJET EUROMED JUSTICE II



COMPOSANTE I ACCÈS A LA JUSTICE ET AIDE LÉGALE

1^{er} Séminaire de formation

“JUGES ET ACCÈS À LA JUSTICE”

Madrid (ES), les 24, 25 et 26 novembre 2009

Mise en œuvre par :



ORDRE DU JOUR

Lundi 23 novembre 2009

19h30 - 21h00 Dîner de bienvenue pour les représentants des pays partenaires méditerranéens.

Mardi 24 novembre 2009

08h45 - 09h00 Enregistrement des participants

09h00 - 09h30 **Discours de bienvenue**

Almudena DARIAS, Conseiller technique pour les affaires relatives à la justice dans l'UE et les organisations internationales, Ministère de la Justice espagnol, Madrid (ES)

09h30 - 09h45 **Présentation du Projet EuroMed Justice II. Principales questions proposées pour la discussion, programme de travail et méthodologie à suivre durant le séminaire.**

Andrés SALCEDO VELASCO, Juge, Chef d'équipe, Projet EuroMed Justice II.

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Juge, Responsable de formation, Projet EuroMed Justice II.

09h45 - 10h45 **Tour de table. Présentation des participants et présentation de la situation dans les pays partenaires méditerranéens.**

Chaque délégation disposera de **maximum 10 minutes** pour se présenter et faire un bref exposé sur la situation actuelle dans les domaines couverts par ce séminaire dans son pays.

10h45 - 11h00 Pause café

11h00 - 13h00 **1^r Exposé sur « Sélection et nomination des juges selon le cadre légal international »**

Orateur: *Mihai SELEGAN*, ancien Directeur de l'Ecole judiciaire roumaine, Bucarest (RO) ; expert en formation du Conseil de l'Europe.

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 16h00 **2^e Exposé sur « Régimes disciplinaires: approche internationale »**

Orateur: *Gracieuse LACOSTE*, Juge, Conseil supérieur de la Magistrature,
Biarritz (FR)

Débat

16h00 - 16h30 Pause café

16h30 - 18h00 **« Régimes disciplinaires: approche internationale » (suite)**

Discussion sur une étude de cas

Fin de la première journée

Mercredi 25 novembre 2009

9h30 - 11h00 **3^e Exposé sur « Ethique et déontologie des juges »**

Orateur: *Ayman OUEIDAT*, Juge, Président de la Cour d'appel de Beyrouth,
Liban.

Débat

11h00 - 11h30 Pause

11h30 - 13h00 **« Organe d'appui et de contrôle du pouvoir judiciaire. »**

Orateur: *Miguel CARMONA*, Juge, Conseil général du pouvoir judiciaire
espagnol, Madrid (ES)

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 17h00 **4^e Exposé sur « Ethique et déontologie des juges »**

Orateur: *Ayman OUEIDAT*, Juge, Président de la Cour d'appel de Beyrouth,
Liban.

Débat

Fin de la 2^e journée

Jeudi 26 novembre 2009

9h30 - 11h00 **Atelier sur le thème : « Organe d'appui et de contrôle du pouvoir judiciaire selon le cadre légal international. »**

Groupe A) : Le rôle de l'organe d'appui et de contrôle du pouvoir judiciaire sous l'angle de la qualité de la justice.

Group B) : L'organe d'appui et de contrôle du pouvoir judiciaire et l'indépendance des juges

11h00 - 11h30 Pause café

11h30 - 12h30 **Tour de table. Présentation des nouveaux développements dans chaque pays**

Chaque délégation disposera de maximum 10 minutes pour présenter les futurs développements prévus dans son pays dans les domaines étudiés.

12h30 - 13h15 **Session plénière. Présentation des débats et des conclusions de l'atelier.**

Discussion et accord

13h15 - 14h00 **Clôture**

Andrés SALCEDO VELASCO

14h00 - 15h30 Déjeuner

16h00 - 18h00 Visite institutionnelle du Conseil général du pouvoir judiciaire espagnol

18h00 Fin du séminaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce séminaire se situe dans le cadre de la première composante du projet: « Accès à la Justice et aide légale ». La plupart des experts considèrent que la formation est au coeur même de tout processus de changement touchant les institutions qui fonctionnent bien et la bonne gouvernance. Une formation complète, équilibrée et plurielle est une condition préalable si l'on veut que le pouvoir judiciaire soit respecté et mérite aussi ce respect. C'est pourquoi, cette deuxième phase du Projet EUROMED JUSTICE II est appelée à jouer un rôle significatif à travers les activités de formation en vue de contribuer à renforcer l'espace de justice euro-méditerranéen. Le titre de ce séminaire : « Juges et accès à la justice » fut défini et approuvé lors des réunions des groupes de travail tenues sur cette composante. Plus particulièrement, cette session se concentre sur le rôle pertinent que les juges doivent jouer dans le bon fonctionnement du judiciaire et, partant, dans la fonction qui est la leur de garantir un accès à la justice adéquat à tous les citoyens, car il ne faut pas oublier que le juge est la personne chargée de la décision finale sur la vie, la liberté, les droits, les devoirs et la propriété des citoyens. A ce sujet, les différents sous-thèmes nous permettront de réaliser une analyse approfondie de plusieurs aspects pertinents qui concernent directement le juge en tant que principal garant de l'accès à la justice pour les citoyens. Ainsi, nous allons partager l'avis des experts internationaux et l'approche qu'ont les participants de ces questions à partir de leur propre perspective, de leur expérience et de leurs compétences respectives. Grâce à une discussion approfondie et détaillée, nous connaissons la situation actuelle dans les domaines qui nous occupent ici : entre autres, sélection et nomination des juges selon le cadre légal international, organe d'appui et de contrôle du pouvoir judiciaire, éthique et déontologie des juges, régimes disciplinaires : approche internationale. Tous ces grands thèmes seront débattus à l'occasion de ce séminaire. Ce séminaire nous permettra aussi de connaître les différentes caractéristiques que l'on rencontre dans la région et de mieux nous connaître mutuellement au travers d'un échange d'expériences et opinions des participants.

Méthode de travail

Le point de départ est que tous les participants soient conscients du fait qu'ils seront les principaux acteurs du séminaire de formation dès lors qu'ils seront en mesure de partager leurs expériences et vues respectives sur les questions abordées. Nous attendons des experts qui participent à ce séminaire qu'ils aient une connaissance approfondie des thèmes à l'ordre du jour et qu'ils puissent brosser un tableau détaillé de la situation actuelle dans leurs pays respectifs à ce sujet. Nous souhaitons aussi qu'ils se préparent à l'avance pour la discussion afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Dans ce contexte et afin de garantir une bonne préparation, l'Equipe chargée du projet fournira aux participants, au moins deux semaines avant la date du séminaire, l'ordre du jour du séminaire ainsi qu'une liste des documents pertinents traitant des questions abordées. Ces documents seront aussi

disponibles sur le site Internet du Projet EUROMED JUSTICE II où les participants pourront les télécharger.

En outre, il y a lieu de souligner que la méthodologie des sessions de formation ne repose pas sur la méthodologie traditionnelle faite de cours *ex cathedra*; au contraire, notre intention est de mettre l'accent sur des exposés interactifs permettant un transfert de connaissances et d'expérience. Il ne faut pas oublier que même si c'est l'expert qui détermine le cadre de son exposé, l'objectif des séminaires de formation n'est pas un simple transfert de connaissances, mais plutôt de donner aux participants la possibilité de partager leurs expériences et points de vue sur les questions qui sont abordées. Cette méthodologie nous permettra ensuite de profiter de l'expérience de nos collègues et, à notre avis, l'atmosphère de travail devrait faciliter les rapports entre les participants. A cet égard et aussi pour provoquer le débat, on introduira des études de cas ou ateliers dans les différents séminaires de formation en fonction des questions traitées.

La qualité des différentes sessions sera évaluée au moyen de formulaires d'évaluation qui seront distribués aux participants à l'issue du séminaire. Après chaque séminaire de formation, ses résultats seront ainsi évalués par les participants, y compris les nouvelles connaissances et aptitudes acquises et la perception subjective qu'ont les participants du contenu et des formateurs. Il est très important que l'on sache dès le début quel est l'avis des participants, car nous savons que même si nous faisons de notre mieux pour garantir la qualité de chaque activité, les avis et points de vue des participants nous aideront à percevoir certains détails qui peuvent être améliorés pour les sessions futures.

Experts

Quatre experts de chaque pays partenaire méditerranéen sont censés participer à chaque séminaire de formation.

Les experts devront avoir le profil requis, posséder une grande connaissance et avoir une vision globale du sujet traité, et doivent être disposés à livrer une contribution effective au séminaire de formation. Sachant qu'il y aura un "tour de table" aussi bien le premier jour que le dernier jour du séminaire, il faudra que chaque délégation prépare avant le séminaire une brève présentation. La qualité des experts proposés est la principale garantie de voir les efforts que nous déploierons ensemble au cours des séminaires déboucher sur une bonne analyse et un diagnostic exact de la situation dans les domaines abordés, et sur un échange d'informations à la fois utiles, fiables et exactes.

Documentation

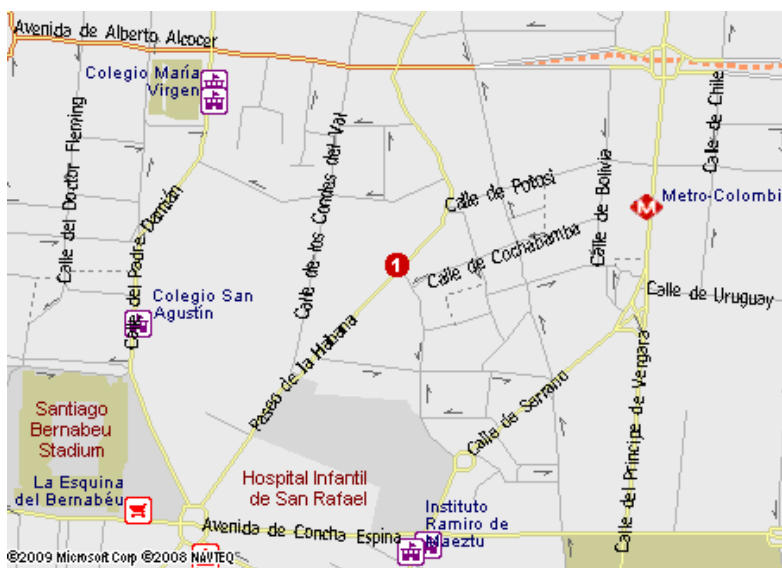
Une liste de la documentation de base sera remise par l'Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet au moins deux semaines avant la date du séminaire:

- Documentation internationale pertinente en la matière produite par l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, les Nations unies, etc.
- D'autres documents, le cas échéant, ceux fournis par les pays partenaires méditerranéens.
- Bibliographie.

Langues de travail

Français, anglais et arabe avec interprétation simultanée pendant toute la durée du séminaire.

Lieu du séminaire et hébergement des participants



Les participants MEDA seront logés à :

- 1 - Hôtel NH La Habana**
Paseo de la Habana,73
ES - 28036 Madrid
Tél. : +34 91 4430720
Fax : +34 91 4577579
www.nh-hoteles.com

où se tiendra également le séminaire